

Charte du Comité d'orientation sur les facteurs sociaux, organisationnels et humains

Objectifs du COFSOH

Le Comité d'orientation sur les facteurs sociaux, organisationnels et humains (COFSOH) a pour but de faire progresser les réflexions et de partager les travaux portant sur la contribution des personnes et des organisations à la sûreté des installations nucléaires et à la protection des travailleurs, du public et de l'environnement.

Participants au COFSOH

Le COFSOH est une instance pluridisciplinaire et pluraliste. Elle est ouverte aux représentants institutionnels, aux associations de protection de l'environnement, aux responsables d'activités nucléaires, aux experts dans les domaines des sciences humaines et sociales, aux commissions locales d'information, aux fédérations professionnelles des métiers du nucléaire et aux organisations syndicales de salariés représentatives.

Modalités de fonctionnement du COFSOH

Le COFSOH fonctionne par cycles thématiques.

Chaque cycle comprend deux journées permettant :

- d'introduire la thématique choisie, notamment en faisant le lien avec les travaux de recherche et ceux portés par d'autres organisations s'intéressant aux facteurs organisationnels et humains ou par d'autres secteurs d'activité que le nucléaire ;
- de partager des réflexions et des travaux menés sur la thématique ;
- d'échanger sur les leviers mis en œuvre pour progresser.

La fin du cycle thématique est marquée par la rédaction d'une synthèse des discussions sur la thématique. Cette synthèse est constituée d'un recueil des contributions des participants. Elle est rendue publique.

Le public visé est composé de décideurs, de spécialistes des facteurs organisationnels et humains et d'opérationnels des organisations contribuant au COFSOH.

Organisation

- **Présidence**

Le COFSOH est présidé par le président de l'ASNR.

- **Bureau**

Le bureau du COFSOH est composé :

- de représentants de l'ASNR ;
- de représentants des exploitants ;
- de représentants des experts participant au COFSOH ;

- d'un représentant des associations de protection de l'environnement ;
- d'un représentant des fédérations professionnelles des métiers du nucléaire ;
- d'un représentant des organisations syndicales de salariés représentatives.

Il a pour rôle de proposer les thèmes à traiter et de préparer les travaux du COFSOH. Il valide le programme, les intervenants et les modalités d'animation des différentes séances. Il valide la synthèse du cycle thématique à l'issue des travaux.

- **Secrétariat technique**

Le secrétariat technique est assuré par l'ASN et par un référent thématique choisi pour chaque cycle.

Il a pour rôle de préparer les réunions de bureau et l'organisation des travaux du COFSOH. Il prépare la synthèse des cycles thématiques.

Engagement des organisations contribuant au COFSOH

Les organisations contribuant au COFSOH s'engagent à contribuer aux travaux en apportant leur expérience, en partageant des cas pratiques, issus de situations réelles, et en investissant du temps et des ressources pour préparer les travaux et y participer.

Elles s'engagent à proposer des intervenants, à participer aux ateliers et aux tables rondes et à partager leurs travaux et leurs réflexions sur les thématiques choisies par le COFSOH.

Les experts des facteurs organisationnels et humains participant aux travaux du COFSOH s'engagent à contribuer à la préparation et au déroulement des séances en apportant leur savoir et leur savoir-faire.

Les données échangées au cours des travaux du COFSOH ne doivent pas être utilisées dans un autre cadre sans l'accord de l'organisation dont elles sont issues.